

VILLE DE
RIORGES

N° DCM_2024_35

OBJET :

FINANCES

**APPROBATION DU BUDGET
PRIMITIF DE 2024**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 mars 2024 – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 5 mars 2024 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 19 mars 2024.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 31 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Véronique MOUILLER, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Bérenger CENTI, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Gaëtan REDEUILH, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

Absent avec excuses : Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuse : Néant

Secrétaire élue pour la durée de la session : Martine SCHMÜCK

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Delphine DEBATISSE Cédric SCHÜNEMANN	Véronique MOUILLER Thierry ROLLET

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

FINANCES

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE 2024

Nabih Nejjar, adjoint au maire en charge des finances et du personnel expose à l'assemblée :

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-1 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 1er février 2024, prenant acte du rapport d'orientations budgétaires,

Vu la délibération du conseil municipal du 1er février 2024, inscrivant des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2024

Le budget primitif de 2024 s'équilibre comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Chap.	Nature des dépenses	BP 2024
O11	Charges à caractère général	3 085 960.00
O12	Charges de personnel	6 068 500.00
O14	Atténuation de produits	60 000.00
65	Autres charges de gestion courante	1 101 800.00
Total des dépenses de gestion courante		10 316 260.00
66	Charges financières	106 045.00
67	Charges exceptionnelles	1 000.00
O22	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 423 305.00
O23	Virement à la section d'investissement	2 473 353.40
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	826 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 299 353.40
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		13 722 658.40

Chap.	Nature des recettes	BP 2024
O13	Atténuation de charges	292 000.00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	525 370.00
73	Impôts et taxes	9 725 290.00
731	Fiscalités locales	230 000.00
74	Dotations et participations	991 910.00
75	Autres produits de gestion courante	92 350.00
Total des recettes de gestion courante		11 856 920.00
76	Produits financiers	30.00
77	Produits exceptionnels	1 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 857 950.00
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	795 870.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		795 870.00
TOTAL		12 653 820.00

R 002 Excédent reporté	1 068 838.40
------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 722 658.40
---	----------------------

Celle-ci s'équilibre à 13 722 658.40€.

Pour la section d'investissement, elle est équilibrée à 8 631 960.46€

Chap.	Libellé	BP 2024
68	Ecoles	106 500.00
71	Voiries diverses	232 000.00
77	Réserves foncières	43 800.00
84	Complexe Sportif Gallièni	379 100.00
93	Eclairage public	13 000.00
99	Informatique	25 000.00
102	Espaces verts	78 000.00
106	Immeubles communaux	54 950.00
111	Centre Sportif Léo Lagrange	19 000.00
122	Hôtel de ville	65 050.00
129	Véhicules	90 000.00
135	Aménagement Complexe Sportif Gallièni	197 027.00
140	Aménagement	687 310.00
152	Aménagement Parc Beaulieu	170 000.00
155	Sécurité des jeux	34 800.00
157	Centre technique Municipal	372 000.00
165	Aménagement quartier Beaucueil	32 090.00
230101	Requalification de la rue P Semard	927 986.73
230102	Agrandissement et renovation du GS Pontet Maternelle	510 020.00
230103	Voirie OAP Riorges Centre	23 232.00
Total des dépenses d'équipement		4 060 865.73
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	690 000.00
Total des dépenses financières		710 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 770 865.73
O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	795 870.00
O41	Opérations patrimoniales	73 400.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		869 270.00
TOTAL		5 640 135.73
RESTES A REALISER N-1		1 381 644.32
RESULTAT REPORTE		1 610 180.41
Total des dépenses cumulées		8 631 960.46

Chap.	Libellé	BP 2024
13	Subventions d'investissement reçues	14 182.33
16	Emprunts et dettes	1 410 000.00
Total des recettes d'équipement		1 424 182.33
10	Dotations et réserves	660 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 385 324.73
O24	Produit des cessions	183 200.00
Total des recettes financières		2 228 524.73
Total des recettes réelles d'investissement		3 652 707.06
O21	Virement de la section de fonctionnement	2 473 353.40
O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	826 000.00
Total des prélèvements provenant de la section de fonct.		3 299 353.40
O41	Opérations patrimoniales	73 400.00
Total des recettes d'ordre		3 372 753.40
TOTAL		7 025 460.46
RESTES A REALISER N-1		1 606 500.00
RESULTAT REPORTE		-
Total des recettes cumulées		8 631 960.46

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, *par 27 voix pour et 6 abstentions*, approuve les propositions nouvelles du Budget Primitif 2024.

Riorges, le 18 mars 2024

La secrétaire de séance,
Martine SCHMÜCK

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN